Image not found or type unknown

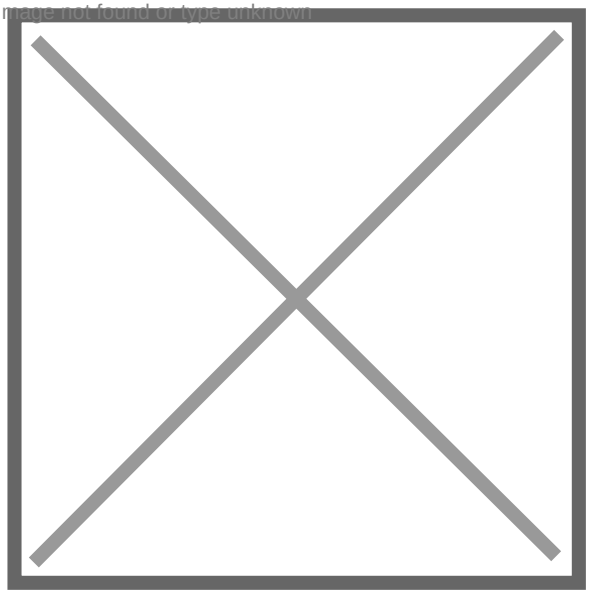

Démission ou reclassement pour inaptitude au poste

Par **Pauline123456789**, le **06/10/2008** à **17:42**

Bonjour,

Après 5 années d'études j'ai été embauchée dans une boite, le travail dont je rêvais (enfin je le croyais). Je m'investissait totalement dans mon travail, passant des soirées et certains week-end à peaufiner mes dossiers.

Pour mon Directeur Général rien de ce que je faisais n'était satisfaisant, tous les mois j'allais dans des réunions avec l'ensemble des Cadres du personnel ou je me faisais détruire en public.
Je tiens à préciser que je travaille dans une entreprise familiale rachetée par un grand groupe. Etant responsable de la qualité sécurité et de l'environnement, nous devions atteindre un certain niveau d'excellence , or nous étions très loin de ce niveau , j'avais droit à des audits toutes les deux semaines pour nous évaluer .

N'ayant pas de moyens financiers et humains je fus très vite limitée (il semblerait que la sécurité, environnement et la qualité n'était pas les priorités de ma boite), et donc nous reçurent des rapports d'audits déplorables. Nous étions pas forcement dans la légalité, je croyais être embauchée pour améliorer les choses, mais j'ai vite compris que ma fonction principale était de cacher les « magouilles » à la vue des auditeurs.

J'étais dans un cercle infernale, tout était de ma faute, selon la direction il fallait bien trouver un coupable. J'ai donc commencé à avoir peur d'aller à mon travail, peur des réflexions que j'allais me prendre, j'ai même perdu le sommeil, et fais des crises de spasmophilie, je voulais toujours mieux faire.

En face de mon bureau se trouver la femme de mon chef exécutif, celle-ci espionnait tout ce que je faisais, elle me limitait, me mettait des bâtons dans les roues :
Dès que je prenais le téléphone elle arrêtait toutes activités pour écouter ce que je faisais, quand j'allais discuter travail avec une personne elle me suivait.
J'étais sans cesse sujets a des moqueries : tu l 'as eu ou ton diplôme ? tu es bête ou quoi ? tes idées c'est de la merde. Tu es naze ?Je tiens a te dire que tu es mal peignée, tu t'habilles mal. En réunion t'as vraiment était nul. Tout en rajoutant « je dis ça pour ton bien ». Elle m'a empêchait de mettre en place des actions.

Après 8 mois de travail intensif j'ai eu droit à 15 jours de vacances je suis rentrée chez mes parents comme un légume, je me sentais incapable : ce qui était normale vu qu on me le répétait à longueur de journée, j'ai pleuré pendant 15 jours, ma mère m'a amenée de force chez mon médecin traitant.
Ca fait un mois que je suis en arrêt maladie, je me sens plus capable de retourner au travail ; je suis aller voir le médecin du travail : je ne suis pas la seule à subir ce genre d'attaque.

Elle m'a proposé deux solutions ou je démissionne (mais il faut que je négocie mon préavis, et je ne m'en sens plus capable).

Ou elle me déclare inapte à mon poste. L'entreprise devra donc essayer de trouver une solution pour me reclasser dans le groupe. Si je refuse le reclassement ils ont la possibilité de me licencier.

Après réflexion j'ai opté pour la deuxième solution, j'ai donc appelé mon médecin du travail : elle me dit que je dois vraiment réfléchir me reconstruire avant de mettre la procédure en place, je suis face à un dilemme car mon médecin traitant m'a prescrit mon dernier arrêt médicale il me reste donc 15 jours pour mettre les choses en place.

Je ne sais pas quoi faire je voudrais oublier cette expérience qui m'a détruite, je ne me sens nullement capable de retourner travailler. Je ne veux pas sortir perdante de ce combat ? Et surtout que cela n'est pas de conséquence sur mon avenir ?Je ne peux pas être aider par les délégués du personnel car ils font tous partie de la direction. Que dois je faire ?

- Renouveler mes arrêts maladie en attendant d'être licencier ?
- Mettre en place la procédure de reclassement en espérant un rapprochement au groupe auquel appartient mon entreprise actuelle ?
- Et si je refuse le poste proposé pour le reclassement est-ce que le fait d'être licenciée pour inaptitude au poste peut me poser des problèmes à l'avenir pour un poste équivalent ailleurs ?
[][/]

Par **mercce**, le **22/10/2008** à **00:07**

Bonjour Pauline123456789,

Je suis quasiment dans la même situation.

QUE FAIRE??????

Ma question principale est:

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

est-ce que le fait d’être licenciée pour inaptitude au poste peut me poser des problèmes à l’avenir pour un poste équivalent ailleurs ?
Est ce que cela sera inscrit sur mon dossier médical ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés